

DIRECTIVES DE MISE EN CANDIDATURE – PRIX PRESTIGE 2020 :

- ✓ Les mises en candidature pour un prix doivent se rapporter à des événements qui se sont déroulés durant l'année de calendrier 2019, à moins d'indication contraire.
- ✓ Le récipiendaire d'un prix PRESTIGE de l'année précédente n'est pas admissible à une mise en candidature dans l'année courante pour un prix PRESTIGE de la même catégorie.
- Les personnes ou les organisations sont encouragées à soumettre leurs propres candidatures.
- ✓ Les candidatures doivent être soumises en ligne. La date limite pour soumettre une candidature est le 2 décembre 2019, à 20 heures HNE.
- ✓ Le style télégraphique est permis et encouragé.
- ✓ Veuillez noter qu'une fois que vous avez soumis le formulaire de mise en candidature, vous ne pourrez plus apporter de modifications ni de corrections à votre soumission.
- ✓ L'ACTS se réserve le droit de transférer une candidature dans la catégorie appropriée si celle-ci est jugée inadmissible pour la catégorie soumise.
- ✓ Si vous avez des questions à propos du processus de mise en candidature pour des prix ou si vous avez besoin d'aide pour soumettre votre candidature, veuillez communiquer par courriel avec Jennifer Pulsifer à jpulsifer@canadiansporttourism.com le ou avant le 25 novembre 2019.

PRIX DE L'HÉRITAGE D'UN ÉVÉNEMENT SPORTIF DE L'ANNÉE DE L'ACTS

Présenté par ConnectOnCampus

Le Prix de l'héritage d'un événement sportif de l'année de l'ACTS, présenté par

ConnectOnCampus, reconnaît les réalisations ou contributions exceptionnelles de personnes, d'entreprises ou d'organismes qui ont aidé à faire progresser la gestion écoresponsable durable de l'environnement lors d'un événement sportif national ou international et qui ont laissé à la communauté un impact social et/ou un héritage démontrable.

Les finalistes pour cette catégorie de prix seront basés sur les candidatures reçues pour le Prix de l'événement sportif canadien de l'année de l'ACTS (groupes A et B), le Prix de l'événement sportif international de l'année de l'ACTS (groupes A et B) et les réponses à la question n° 26 sur ces formulaires de mise en candidature.

QUESTION N° 26:

Décrivez comment cet événement a contribué directement à un impact social durable, à un héritage ou à une gestion écoresponsable de l'environnement. Veuillez fournir des exemples.

Les formulaires de mise en candidature pour toutes les catégories sont disponibles sur le site Web de l'ACTS https://canadiansporttourism.com/fr/nouvelles/mise-en-candidature.html

